



Archers
Club de Gayant
DOUAI



L'archers Club de Gayant

est heureux de vous inviter

Les SAMEDI 13 et DIMANCHE 14 JANVIER 2024

Salle rénovée !!

à son

Nouveau mur de tir !!

Concours Salle 2x18m, TARGET.

A la salle de la Tour des Dames, Boulevard Breguet, à Douai.

	SAMEDI		DIMANCHE	
	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4
Ouverture du Greffe	13h	17h15	8h	13h30
Entraînement	13h30	17h45	8h30	14h
Début des Tirs	13h50	18h05	8h50	14h20

Le concours se déroulera en 2 x10 volées de 3 flèches, avec une pause à mi-temps.

Blasons - cibles :

Pour les classiques, blasons de 40 ou trispots à préciser lors de l'inscription.

Les arcs à poulies tireront sur blasons tri-spots verticaux.

Tir sur mur de tir, cibles en bande de stramit.

Compétition ouverte aux U11 uniquement sur le 1^{er} départ.

Notre concours participe au challenge mixte départemental. Merci de préciser les équipes.

Chaussures de sports obligatoires.

Inscription jusqu'au Mardi 9 janvier 2024

Uniquement sur Inscriptarc: <https://gayant-salle.inscriptarc.fr>

Récompenses :

- aux 3 premiers de chaque catégorie pour les Jeunes (U11 à U18)
- au 1er de chaque catégorie et aux 2ème et 3ème si minimum de 5 archers dans les catégories restantes

Montant des inscriptions - moyens de paiement :

8,00€ par adulte (U21, Séniors 1, Séniors 2, Séniors 3)

6,00€ pour les jeunes (de U11 à U18)

Paiement par Paypal à l'adresse : president@archers-douai.fr

Préciser le nom du club et le nom des inscrits dans le message.

Faire paiement entre proches, sinon des frais s'appliquent, à votre charge.

Ou par chèque libellé à l'ordre de « Archers Club de Gayant » et à adresser à :

Gérôme Deregnacourt
673 rue du Faubourg de Béthune
59500 DOUAI

Renseignements par mail : president@archers-douai.fr

Restauration sur place et buvette.

Nous déclinons toutes responsabilités en cas de vol, casse.

Souhaitant vous voir nombreux sur le pas de tir, acceptez nos salutations sportives.

Paul DUCHOSSOY, Président.

